

Maison des femmes battues ???

J'avoue dès le départ, que nous ne savons plus quel ton ou quels mots utiliser pour que l'on comprenne enfin que le terme «maison des femmes battues» fait mal à celles qui ont besoin de services.

Ce terme utilisé à profusion jadis, n'est plus au goût du jour! Il faut avancer avec son temps! Plus on fait de la sensibilisation dans le milieu et plus on entend ce terme archaïque! Quand une femme hébergée fait appel aux services d'un chauffeur de taxi et qu'en lui donnant l'adresse de la maison on lui répète, c'est bien la maison des femmes battues?

Quand on ouvre la porte à un livreur et qu'il demande s'il est bien à la maison des femmes battues? Quand on me dit que je travaille à la maison des femmes battues? Vous n'avez pas idée à quel point ce nom nous irrite. Le ton utilisé est souvent arrogant. Notre maison est pour les femmes victimes de violence. Nous avons notre propre nom, l'Auberge de l'Amitié, de même qu'une adresse civique.

Quelle est cette habitude de toujours parler de nous comme étant la maison des femmes battues alors que nous avons notre propre identité??? Ce nom n'est inscrit nulle part, sauf peut-être dans quelques mentalités!

Si nous avons à cœur de remettre les pendules à l'heure, c'est que les femmes sont blessées quand on les étiquette de la sorte. Celles qui font appel à nos services ne sont pas toutes «battues» au sens où on l'entend. C'est minimiser la

violence.

Ça ne reflète pas la réalité. Il y a 5 formes de violence: verbale, psychologique, sexuelle, économique et physique. Elles se manifestent selon une escalade. Les femmes qui ne vivent pas de violence physique se demandent si elles vivent vraiment de la violence et si elles peuvent recevoir des services chez-nous. Ça peut retarder une demande d'aide.

Les femmes qui vivent une séparation difficile ou de la violence familiale, les femmes âgées qui subissent de la maltraitance, les jeunes femmes qui vivent de l'intimidation ou autres, peuvent toutes recevoir des services chez-nous! Il faut passer le mot que la violence a plusieurs visages et qu'il est préférable d'utiliser notre nom tel qu'il est, plutôt que donner des étiquettes aux gens.

Ce sont des personnes que nous aidons avec tout ce qu'elles sont et non une simple problématique. Il faut du courage pour consulter! Les femmes qui le font méritent toute notre admiration et le plus grand des respects. Nous sommes disposées à répondre à vos questions si vous le désirez. Ensemble combattons les préjugés!

Susy Côté, responsable des services
externes.

Auberge de l'Amitié Roberval inc.
2549 NC

L'Étoile du Lac
25 avril 2012


L'Auberge de l'amitié signe un courrier du coeur dans L'Étoile du Lac



(Photo : Daniel Migneault)



Publié le 29 Février 2012

Daniel Migneault 

Recommander < 12

Tweeter < 0

0

La violence : des tabous à démystifier

Sujets : [Auberge de l'amitié de Roberval](#) , [L'Étoile du Lac](#) , [Étoile du Lac](#)

L'Auberge de l'amitié de Roberval aide les femmes et enfants victimes de violence depuis maintenant 33 ans. Même après tout ce temps, il reste toujours du chemin à parcourir afin de faire connaître l'organisme et sa mission.

Une nouvelle chronique sera lancée dans le journal L'Étoile du Lac à compter du 7 mars. Prenant la forme d'un courrier du cœur, les intervenantes répondront aux questions qui leur sont adressées. Ou encore, elles s'inspireront de situations réelles qu'elles ont rencontrées.

« L'Auberge de l'amitié aide les femmes et les enfants victimes de violence conjugale, mais il y a plus. Il y a plus d'un type de violence : l'intimidation, la violence économique faite aux années, la violence psychologique. Il faut sensibiliser la population et la chronique dans L'Étoile du Lac va nous permettre de mener à bien notre mission de prévention », mentionne l'intervenante Susy Côté.

L'Auberge de l'amitié a hébergé 69 femmes et 49 enfants au cours de la dernière année. L'équipe a tout de fois réalisé quelque 1000 interventions. C'est donc toujours une problématique préoccupante de nos jours.

« Ce n'est pas mieux, ni pire qu'avant. On remarque toutefois que le seuil de tolérance est moins élevé, qu'elles ont tendance à demander de l'aide plus tôt, qu'elles n'acceptent plus une situation pour le meilleur ou pour le pire », affirme la coordonnatrice de l'Auberge de l'amitié, Caroline Goulet.

C'est toujours un défi de faire connaître la mission de l'Auberge de l'amitié. Susy Côté et Caroline Goulet soulignent que l'appellation « maison pour femmes battues » est à proscrire.

« Il y a cinq sortes de violence. La violence physique n'est plus en tête de lice. Les agresseurs utilisent davantage la violence psychologique auprès de leurs victimes », explique Susy Côté.

« Il ne faut pas banaliser la violence. Il y en a tellement partout autour de nous que notre seuil de tolérance a augmenté. Mais, il faut démystifier ce tabou. Ça prend beaucoup de courage pour venir chercher de l'aide », conclut Caroline Goulet.

Recommander < 12

Tweeter < 0

0

Économie

Accès-Travail-Femmes

L'organisme joue un rôle névralgique

LOUIS TREMBLAY
ltremblay@lequotidien.com

CHICOUTIMI - Depuis 25 ans, 4000 femmes oeuvrant dans des conditions socio-économiques difficiles ont bénéficié des services de l'organisme Accès-Travail-Femmes et pas question pour les responsables de laisser passer cette occasion de souligner le chemin parcouru pour celles qui ont un jour fait le choix de retourner sur le marché du travail malgré les embûches.

En 1989, lorsque Micheline Paquette est arrivée dans la région, elle n'avait pas l'impression d'avoir ce qu'il fallait pour intégrer le marché du travail. Lors d'une conférence de presse, elle a rappelé s'être adressée à Accès-Travail-Femme après avoir consulté une annonce dans le journal.

« Tu as 33 ans, tu penses que tu ne vaud pas beaucoup jusqu'à ce que les intervenantes d'Accès-Travail-Femme te disent ce que tu vaud. J'ai repris le marché du travail comme réceptionniste dans un hôtel et mon employeur m'a sûrement apprécié puisque j'y suis restée pendant 22 ans », a raconté Mme Paquette, qui est l'une des premières retraitées ayant eu recours aux services de cet organisme taillé sur mesure pour aider les femmes à améliorer leur condition économique.



Suzie Lavoie, une nouvelle diplômée, Céline Gagnon, fondatrice, la directrice régionale d'Emploi Québec, Lison Rhéaume, Thérèse Belley, directrice générale et Micheline Paquette, l'une des premières retraitées ayant eu recours au service d'Accès-Travail-Femme, ont tour à tour témoigné de l'importance de l'organisme pour aider les femmes à améliorer leur condition économique.

(Photo Michel Tremblay)

Pas plus tard que la semaine dernière, Suzie Lavoie a obtenu son diplôme de peintre en bâtiment. Les intervenantes d'Ac-

cès-Travail-Femmes lui ont toujours conseillé de vivre ses passions. Elle a été nommée lauréate du concours Chapeau

les filles et sera du gala provincial pour les femmes dans les métiers non traditionnels. La fête sera de courte durée puisque dès le lendemain matin, elle débute un travail dans son domaine de formation.

doivent partir de loin pour espérer atteindre le marché du travail qui comporte son lot d'exigences. Accès-Travail-Femme, qui dispose d'un budget de 800 000 \$, est aujourd'hui un organisme de référence pour Emploi Québec.

La directrice d'Accès-Travail-Femme, Thérèse Belley, affirme de son côté qu'un grand bout de chemin a été fait pour améliorer les conditions économiques des femmes comme le demande le conseil d'administration.

Elle note cependant qu'il y a encore du chemin à parcourir pour permettre aux femmes d'atteindre sensiblement les mêmes résultats que les hommes par rapport à l'emploi. Dans au moins trois paramètres, les femmes accusent un recul. Il s'agit du taux d'activité, du taux d'emploi et du chômage.

Pour marquer cette grande fête, les femmes qui ont utilisé le service sont invitées à un grand brunch qui aura lieu le 3 juin prochain. Celles qui ont l'intention d'y participer doivent contacter Accès-Travail-Femme pour confirmer leur présence. □

L'écart de rémunération homme-femme diminue

PRESSE CANADIENNE

MONTREAL - L'écart de rémunération entre les hommes et les femmes continue de se rétrécir au Québec.

Le plus récent Annuaire québécois des statistiques du travail, réalisé par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), laisse voir qu'en 2011, le salaire horaire moyen des femmes atteignait 20,11 \$, comparativement à 22,81 \$ pour les hommes.

Cet écart homme-femme de 2,70 \$ pour la rémunération horaire en 2011 se compare à un écart de 2,99 \$ en 2001.

« À première vue, ça peut sembler être une réduction d'à peine 30 cents, mais lorsqu'on sait que cette réduction représente 10 pour cent, c'est quand même considérable. Donc, on voit véritablement qu'il y a eu un écart plus faible, qui a tendance vraiment au rattrapage de la rémunération horaire des femmes par rapport à celle des hommes », a expliqué en entrevue l'économiste Jean-Marc Kilolo-Malambwe, ana-

lyste en statistiques du travail à l'Institut.

« Il y a une panoplie d'explications que l'on peut invoquer » pour expliquer ces constatations, selon M. Kilolo-Malambwe.

Il souligne entre autres que « les femmes ont un niveau d'éducation très fort »; elles ont plus souvent que les hommes fait des études postsecondaires, ce qui hausse leur rémunération.

L'Institut n'a pas cherché à savoir si la Loi sur l'équité salariale, qui a accordé des redressements salariaux à des milliers de travailleuses, pouvait avoir favorisé la diminution de cet écart. « Nous n'avons pas investigué le lien comme tel qu'il pourrait y avoir, mais on peut penser véritablement que c'est un élément qui a son pesant d'or », a opiné M. Kilolo-Malambwe.

La diminution de l'écart homme-femme pour ce qui est de la rémunération hebdomadaire n'est pas aussi notable, mais cela s'explique par d'autres raisons.

En 2011, la rémunération hebdomadaire des femmes atteignait 666,21 \$, comparativement à 851,68 \$ pour les hommes, soit un écart de 185,47 \$.

Cet écart atteignait 188,96 \$ en 2001. Au fil des ans, il a fluctué, atteignant par exemple 178,33 \$ en 2007, puis 190,28 \$ en 2009.

M. Kilolo-Malambwe fait valoir, par exemple, que « quand on regarde la durée du travail réelle des femmes, on voit que celles-ci s'absentent beaucoup plus que les hommes pour des obligations personnelles ou familiales ».

L'économiste cite une autre étude sur la conciliation travail-famille qui a démontré qu'en moyenne en 2011, les femmes s'absentaient pour ces obligations durant 71 heures, contre 19 heures chez les hommes.

De plus, les femmes ont une semaine de travail de 32,1 heures, soit 4,5 heures de moins que les hommes, relève-t-on dans l'Annuaire québécois des statistiques du travail. □

La directrice d'Accès-Travail-Femme, Thérèse Belley, affirme qu'un grand bout de chemin a été fait pour améliorer les conditions économiques des femmes comme le demande le conseil d'administration.

La directrice régionale d'Emploi Québec, Lison Rhéaume, a rappelé que les femmes constituaient 50 % de la population du travail n'avait pas les moyens de se passer d'un tel bassin de compétence.

Elle a reconnu qu'Accès-Travail-Femme joue un rôle névralgique auprès des femmes qui

COURTAGE | PLACEMENTS | ASSURANCE | PRÊTS HYPOTHÉCAIRES | SOLUTIONS BANCAIRES

Le Plan du Groupe Investors™

Olga Deschênes
Représentante en épargne collective

C'est libre d'impôt!

2857997 Téléphone: 418 696-1331